

## **CIRCULAIRE DE RENTREE** **Ecole Maternelle et Élémentaire** **Année scolaire 2026-2027**

Depuis plus d'un siècle **l'ensemble scolaire La Salle - Saint Charles** appartient à l'Enseignement Catholique, il est sous **Tutelle Lasallienne des Frères des Écoles Chrétiennes**, exprimant à la fois nos racines, notre tradition éducative s'appuyant sur l'esprit et l'œuvre de Saint Jean Baptiste de La Salle.

L'établissement se veut avec le concours de tous :

- un lieu de travail où chacun réussit suivant ses aptitudes dans un cadre favorisant le climat studieux ;
- un lieu d'éducation à tous niveaux ;
- un lieu de proposition ou d'éducation à la foi Chrétienne dans le respect de la démarche de chacun.

L'ensemble scolaire La Salle-Saint Charles vise à constituer une communauté éducative ouverte sur la vie et sur les autres. Il participe avec les parents à l'éducation et à l'instruction des enfants qui lui sont confiés.

**Le site internet [www.lasallesaintcharles84.org](http://www.lasallesaintcharles84.org)** est un lieu d'informations important sur la vie et les activités de l'établissement. Vous y trouverez les documents utiles. Vous pouvez aussi consulter les pages Facebook ou Instagram *ensemble scolaire La Salle - Saint Charles*.

---

### *Les instances de notre établissement*

---

**L'APEL** : (Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre)

- est présente dans l'établissement, propose des thèmes d'actions, soutient les projets de l'établissement,
- a un rôle d'animation et de réflexion au niveau de tous les parents,
- s'investit dans l'aspect « festif », (*loto, kermesse, carnaval. ...*)

**Mme CHARLOT Aline** en est actuellement la Présidente.

**L'OGEC** : (Organisme de Gestion d'Enseignement Catholique) où se retrouvent des bénévoles qui aident la Direction dans la gestion de l'Établissement.

**Mr ROUX David** en est actuellement le Président.

## **RENTREE SCOLAIRE**

**La rentrée des élèves aura lieu le mardi 1er septembre (journée entière)**

CYCLE III (CM1A, CM1-CM2 et CM2A) —————> 8h30

CYCLE II (GS-CP, CPA, CE1A, CE1-CE2 et CE2A) —————> 9h00

Maternelle (MS et GS) —————> 9h30

Maternelle Petite Section : Accueil échelonné par petits groupes :

pour les noms de famille de **A à G** inclus, seulement : mardi 1er septembre à 9h30

pour les noms de famille de **H à Z**, seulement : jeudi 3 septembre à 8h45

Accueil de la classe entière: vendredi 4 septembre (accueil exceptionnel jusqu'à 9h00)

La restauration scolaire et la garderie du soir fonctionneront normalement dès le mardi 1er septembre.

---

### *Listes des fournitures scolaires*

---

Vous trouverez, sur le site [www.lasallesaintcharles84.org](http://www.lasallesaintcharles84.org), dans la rubrique Utilitaire / Circulaires de rentrée école, la liste du matériel individuel à prévoir pour chaque classe élémentaire et maternelle.

Veillez à fournir à votre enfant un matériel de bonne qualité.

**Le port d'une blouse bleue est obligatoire en classes maternelles.**

Tout ce matériel doit être marqué au nom de l'enfant.

La configuration de l'établissement avec ses très nombreux escaliers, leur encombrement et leur poids nous obligent à interdire les cartables à roulettes. Les élèves auront un cartable rigide « classique », nous déconseillons les sacs à dos et les besaces en classes élémentaires.

---

### *Horaires des écoles*

---

- **ACCUEIL à l'école élémentaire** à partir de **7h30** le matin et de **13h00** l'après-midi.

**HORAIRES DE CLASSE : LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI**

**8h 30 – 11h 30**

**13h 15 – 16h 30**

- **ACCUEIL à l'école maternelle** de **8h00** à 8h30 le matin et de **13h15** à 13h30 l'après-midi.

Nous vous rappelons que la scolarité des enfants est obligatoire dès 3 ans. Il vous appartient de respecter strictement les horaires.

**HORAIRES DE CLASSE : LUNDI – MARDI – JEUDI - VENDREDI**

**8h15/8h30 – 11h15/11h30**

**13h15/13h30 – 16h15/16h30**

---

### *Horaires de la garderie/ étude surveillée du soir*

---

La garderie payante débute à 16h50 (cf. circulaire sur la garderie et l'étude surveillée).

Un goûter équilibré sera fourni aux élèves de la garderie et de l'étude surveillée. Ce sera le seul autorisé. L'établissement ferme ses portes à 18h00.